

Image not found or type unknown



S'il prend les enfants, a t'il le droit?

Par **vero_old**, le **19/10/2007 à 16:48**

Bonjour.voila,nousne sommes ni maries ni pacse et nous avons deuxenfants.la maison m'appartient et je voudrais quemon concubin parte car rien ne va plus entre nous.Je voudrais savoir :s'il emmene les enfants sans rien me dire,en a t'il le droit(on les a reconnus tous les deux).Et si ce n'est pas le cas que puis-je faire? Merci de me repondre.

Par **Jurigaby**, le **19/10/2007 à 17:44**

Bonjour.

Adresser une requête au Jaf afin qu'il statue sur les droits de agrde de chacun. C'est vraiment le seule chose à faire...